

OP-12 | Electronics Purchasing

Tracking Sheet STARS 2.2 | Université de Sherbrooke



Appendix A. Sustainability criteria published on calls for tenders (summary)

Devices included:

Desktop and notebook/laptop computers, displays, tablets/slates, televisions, mobile phones, and imaging equipment (copiers, digital duplicators, facsimile machines, mailing machines, multifunction devices, and printers and scanners).

Criteria	Call for tender internal reference	Call for tender publication reference in SEAO (*)	Description
OP-12	2020-6056-60	1371863	Cellular phones <i>Téléphonie cellulaire</i>
OP-12	2021-6955-64 2022-8065-50	1493597 1586087	Multi-function equipment and printers <i>Équipements Multifonctions et imprimantes</i>
OP-12	2021-7509-01	1453096	Audio-visual equipment <i>Équipements audiovisuels</i>
OP-12	R-0433-21	1550767	Maintenance of Cisco video-conference systems <i>Maintien des systèmes de visioconférence Cisco</i>
OP-12	2022-8064-50	1538073	Supply of informatics equipment <i>Acquisition d'équipements informatiques</i>

(*) SEAO – Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec.

Quebec's government electronic system for calls for tenders (SEAO).

Last update: 2022-05-20

Appendix B. Sustainability criteria published on calls for tenders (detailed)

Reference

2020-6056-60	1371863	Cellular phones Téléphonie cellulaire
--------------	---------	---

GACEQ

APPEL D'OFFRES N° 2020-6056-60-01

*Téléphonie cellulaire
Formulaire de soumission*

ANNEXE 7.00 – DEVELOPPEMENT DURABLE

(Le SOUMISSIONNAIRE doit joindre, suite à cette annexe, un document démontrant qu'il tient compte et répond aux différentes orientations de l'ORGANISME PUBLIC en matière de développement durable présenté ci-dessous.)

<p>Conformément aux valeurs en matière de développement durable des établissements participants, et aux objectifs à long terme de réduction de notre empreinte écologique, le soumissionnaire devra répondre de façon explicite et concise aux critères suivants (au besoin indiquer la page d'un document de référence).</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">Développement durable</th><th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">Critères obligatoires</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <th style="text-align: center;">Critères</th><th style="text-align: center;">Validation du critère</th></tr> <tr> <td> <p>1) Le soumissionnaire doit avoir une stratégie (ou une politique) de développement durable ou de responsabilité sociale. Ce document doit contenir des objectifs ou des engagements sociaux, environnementaux et climatiques (réduction de GES). Ce document doit être public, sur le site web de l'entreprise.</p> <p>Dans la négative, le soumissionnaire doit fournir un engagement à publier une telle politique ou stratégie sur son site web, au cours de la première année du contrat.</p> </td><td> <p>Le soumissionnaire fournit l'hyperlien vers la/les pages web pertinentes ou une déclaration / engagement.</p> </td></tr> <tr> <td> <p>2) Le soumissionnaire doit offrir les commandes et la facturation par voie électronique.</p> </td><td> <p>Auto déclaration.</p> </td></tr> <tr> <td> <p>3) Le soumissionnaire doit favoriser au moins deux actions afin de réduire les déchets de son entreprise au cours des trois dernières années.</p> <p>Ces actions doivent respecter les 3 RV : « <i>réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation est à préconiser</i> ».</p> </td><td> <p>D'écrire les actions, documentation à l'appui.</p> </td></tr> <tr> <td> <p>4) Le soumissionnaire présente la ou les actions mises de l'avant pour soutenir les objectifs de carboneutralité de ses clients.</p> </td><td> <p>Présenter les actions.</p> </td></tr> </tbody> </table>		Développement durable	Critères obligatoires	Critères	Validation du critère	<p>1) Le soumissionnaire doit avoir une stratégie (ou une politique) de développement durable ou de responsabilité sociale. Ce document doit contenir des objectifs ou des engagements sociaux, environnementaux et climatiques (réduction de GES). Ce document doit être public, sur le site web de l'entreprise.</p> <p>Dans la négative, le soumissionnaire doit fournir un engagement à publier une telle politique ou stratégie sur son site web, au cours de la première année du contrat.</p>	<p>Le soumissionnaire fournit l'hyperlien vers la/les pages web pertinentes ou une déclaration / engagement.</p>	<p>2) Le soumissionnaire doit offrir les commandes et la facturation par voie électronique.</p>	<p>Auto déclaration.</p>	<p>3) Le soumissionnaire doit favoriser au moins deux actions afin de réduire les déchets de son entreprise au cours des trois dernières années.</p> <p>Ces actions doivent respecter les 3 RV : « <i>réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation est à préconiser</i> ».</p>	<p>D'écrire les actions, documentation à l'appui.</p>	<p>4) Le soumissionnaire présente la ou les actions mises de l'avant pour soutenir les objectifs de carboneutralité de ses clients.</p>	<p>Présenter les actions.</p>
Développement durable	Critères obligatoires												
Critères	Validation du critère												
<p>1) Le soumissionnaire doit avoir une stratégie (ou une politique) de développement durable ou de responsabilité sociale. Ce document doit contenir des objectifs ou des engagements sociaux, environnementaux et climatiques (réduction de GES). Ce document doit être public, sur le site web de l'entreprise.</p> <p>Dans la négative, le soumissionnaire doit fournir un engagement à publier une telle politique ou stratégie sur son site web, au cours de la première année du contrat.</p>	<p>Le soumissionnaire fournit l'hyperlien vers la/les pages web pertinentes ou une déclaration / engagement.</p>												
<p>2) Le soumissionnaire doit offrir les commandes et la facturation par voie électronique.</p>	<p>Auto déclaration.</p>												
<p>3) Le soumissionnaire doit favoriser au moins deux actions afin de réduire les déchets de son entreprise au cours des trois dernières années.</p> <p>Ces actions doivent respecter les 3 RV : « <i>réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation est à préconiser</i> ».</p>	<p>D'écrire les actions, documentation à l'appui.</p>												
<p>4) Le soumissionnaire présente la ou les actions mises de l'avant pour soutenir les objectifs de carboneutralité de ses clients.</p>	<p>Présenter les actions.</p>												

*

Reference

2021-6955-64	1493597	Multi-function equipment and printers Équipements multifonctions et imprimantes
2022-8065-50	1586087	

3.6 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**3.6.1 Programme de valorisation et de récupération**

Le fournisseur doit fournir, avec sa soumission, une copie de son programme de récupération et de valorisation des biens ou la preuve qu'il adhère à un regroupement d'entreprises mettant en œuvre un programme commun de valorisation et de récupération des biens visés par l'appel d'offres.

3.6.2 Système de management environnemental ISO 14001-2015

Le fournisseur doit fournir, avec sa soumission, une copie du certificat qui indique que le manufacturier des biens soumis a mis en place un système de management environnemental, conforme à la norme ISO 14001-2015. Le certificat doit être délivré par un registraire accrédité par le Conseil canadien des normes ou par un organisme d'accréditation reconnu par celui-ci.

Le manufacturier doit maintenir sa certification pour toute la durée du contrat. Il doit faire parvenir une preuve de cette certification au CAG pour tous les renouvellements couvrant la durée du contrat. Le fournisseur doit indiquer le numéro de l'appel d'offres ou le numéro de contrat ainsi que l'objet du contrat sur la preuve de certification fournie.



Appel d'intérêt 2022-8065-50

	Imprimante de table (1-2 personne)	Imprimante de travail (3+ personnes)	
Section 1			
1. Pour quel type d'équipements ces exigences sont-elles applicables? Détaillez dans la section suivante.	Applicable		
	Oui	Non	Oui
1.1 Les équipements doivent être certifiés selon les normes EnergyStar et EPEAT Argent Canada.			
Commentaires :			
1.2 Les équipements doivent être conformes aux normes CSA et/ou ULC et/ou TÜV Reihland.			
Commentaires :			
1.3 Les équipements, pièces, composantes, et accessoires doivent tous être de type commercial. Par conséquent, le fournisseur doit exclure de ses propositions les équipements destinés à un usage domestique.			
Commentaire :			

Référence

2021-7509-01	1453096	Audio-visual equipment Équipements audiovisuels
--------------	---------	---

CAG

APPEL D'OFFRES NO 2021-7509-01

Équipements audiovisuels et solutions numériques interactives

Régie

1.06.11 Jours et heures de dépôt

Les jours et heures d'ouverture des bureaux de l'ORGANISME PUBLIC pour la réception des Soumissions sont :

Le lundi 15 mars, de 9:30 à 12:00 et de 13:00 à 15:00.

Le mardi 16 mars, de 9:30 à 12:00 et de 13:00 à 15:00.

Le mercredi 17 mars, de 9:30 à 12:00 et de 13:00 à 14:00.

1.06.12 Échéance

Centre d'acquisitions gouvernementales Québec	2021-7520-01 ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUEL ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES INTERACTIVES DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Nom du soumissionnaire:	0	
Date de mise à jour:		
Exigence minimale	Conforme Oui ou Non	Précision
Facturation électronique		
Implication dans un minimum de 2 causes sociétales. Fournir une description de chacune des implications.		
Implication dans un minimum de 3 actions / initiatives pour la réduction des gaz à effet de serre. Fournir une description des actions.		
Avoir un programme pour l'acquisition d'équipement informatique et d'imagerie certifié au minimum EPEAT argent et Energy Star. Fournir une description du programme.		
Avoir un programme pour l'inclusion et la diversité OU avoir un plan de réduction d'utilisation de l'eau et énergie des infrastructures. (ex : certification des immeubles LEED ou BOMA...). Préciser lequel ou les 2.		
Avoir un programme de reprise et de gestion des équipements de technologie de l'information. Fournir une description du programme.		
Déclaration :	Déclaration du soumissionnaire	
«Je déclare que les renseignements fournis dans ce document sont complets, précis, conformes et vérifiés. Je comprends également que si le CAG ou un Établissement Participant découvre, malgré la présente déclaration, une non-conformité du Bien que je soumets aux exigences, le CAG pourra mettre fin à mon Contrat et exécuter ses droits contre la garantie d'exécution.»		
Signature:		
Date:		

1.06.16 Formulaire de plainte

Le formulaire de plainte est disponible à l'adresse suivante : <https://www.amp.quebec/porter-plainte/plainte-organisme-public/>.

1.06.17 Développement durable et environnement

Le SOUMISSIONNAIRE doit fournir, avec sa Soumission, la preuve qu'il tient compte des orientations de l'ORGANISME PUBLIC en matière de développement durable, efficacité énergétique et protection de l'environnement.

Reference

OP-12	R-0433-21	1550767	Maintenance of Cisco video-conference systems <i>Maintien des systèmes de visioconférence Cisco</i>
-------	-----------	---------	---

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Maintien des systèmes de visioconférence Cisco
Formulaire de soumission

APPEL D'OFFRES NO R-0433-21

Conformément aux valeurs en matière de développement durable de l'ORGANISME PUBLIC, et aux objectifs à long terme de réduction de notre empreinte écologique, le soumissionnaire devra répondre de façon explicite et concise aux critères suivants.

Une vérification de la progression des engagements du soumissionnaire pourrait-être effectuée en cours de mandat.

#	Description du critère	Validation du critère	Réponse du soumissionnaire <i>Au besoin indiquer le numéro de page ou document de référence</i>
I	Pour le soumissionnaire		
1	Toute documentation provenant du prestataire doit être transmise par la voie électronique. <ul style="list-style-type: none"> • Facturation électronique obligatoire. 	Description du plan de facturation.	
2	Le soumissionnaire doit offrir un programme de reprise des appareils en fin de vie sans frais.	Description du programme de reprise d'appareils en fin de vie.	
3	Le prestataire de services doit favoriser au moins une initiative en lien avec la reduction des gaz à effet de serre. <ul style="list-style-type: none"> • Exemples non limitatifs : compensation des gaz à effets de serre auprès d'un organisme certifié; faire une plantation d'arbres; effectuer un inventaire des émissions des gaz à effets de serre; avoir des installations pour transport actif des employés; véhicules électriques disponibles pour les employés. 	Description du ou des engagements Ou Engagement du soumissionnaire à se conformer au critère dans les 12 mois suivant l'octroi du contrat.	
4	Le prestataire de services doit s'engager aux actions suivantes visant la réduction des déchets produits par ses activités socio-économiques : <ul style="list-style-type: none"> • Les appareils électroniques utilisés par le prestataire de services (ordinateurs, écrans, photocopieuses, téléphones mobiles, tablettes, équipements de réseau, serveurs et télévisions) doivent détenir les certifications EPEAT (*) et Energy Star (**). • Le prestataire de services doit avoir un plan ou un protocole 	Description du protocole d'achat / remplacement des appareils électroniques certifiés. Et Description du programme de prise en charge des équipements en fin de vie. Ou Engagement du soumissionnaire à se conformer au critère dans les 12 mois	

Reference (continued)

OP-12	R-0433-21	1550767	Maintenance of Cisco video-conference systems <i>Maintien des systèmes de visioconférence Cisco</i>
-------	-----------	---------	---

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

APPEL D'OFFRES N° R-0433-21

Maintien des systèmes de visioconférence Cisco
Formulaire de soumission

	pour la prise en charge de la fin de vie des appareils électroniques.	suivant l'octroi du contrat.	
5	Le prestataire de services doit participer annuellement à une initiative sociétale. <ul style="list-style-type: none"> • Exemples non limitatifs : bénévolat, dons, campagne de cueillette de denrées pour une banque alimentaire, formation des employés concernant le bien-être au travail. 	Description du ou des engagements. Ou Engagement du soumissionnaire à se conformer au critère dans les 12 mois suivant l'octroi du contrat.	
II	Pour les produits (équipements)		
1	Le soumissionnaire doit offrir des appareils certifiés EPEAT (*).	Soumettre documentation de support.	
2	Le soumissionnaire doit offrir des appareils certifiés Energy Star (**).	Soumettre documentation de support.	
3	Le soumissionnaire doit offrir appareils dont les composantes plastiques sont identifiées par le signe Moebius 	Soumettre document explicatif du respect du critère.	
4	Le soumissionnaire doit offrir des appareils dont les manufacturiers respectent les normes relatives à la régulation des substances dangereuses dans le processus de fabrication. Par exemple, les normes RoHS ou les normes REACH.	Soumettre documentation de support.	
5	Le soumissionnaire doit offrir des produits dont l'emballage est optimisé et utilise la quantité minimale nécessaire. Les matières d'emballage utilisées doivent être 100% recyclables au Québec.	Soumettre document explicatif du respect du critère.	

(*) Certification écologique de premier niveau (Type 1) faite par le Global Electronics Council (GEC) auprès des fabricants de produits électroniques. Plus d'informations sur le site de l'organisme au : <https://www.epeat.net/about-epeat>

(**) Certification en matière de consommation énergétique dans plusieurs domaines, dont la fabrication de produits électroniques. Plus d'informations sur le site de l'organisme au : <https://www.energystar.gov/about>

Reference

OP-12	2022-8064-50	1538073	Supply of informatics equipment Acquisition d'équipements informatiques
-------	--------------	---------	---

APPEL D'OFFRES N° 2022-8064-50-01*Acquisition d'équipements informatiques**Annexe 0.01.09 Devis technique*

- Le nombre d'unités;
- L'état actuel de la commande;
- Et toute autre information pertinente.

Le Fournisseur doit offrir un service de réponse et de support en français sur place ou par téléphone (pendant toute la durée du contrat), et garantir un retour d'appel dans les quatre (4) heures suivant l'appel initial. Les réparations doivent se faire selon le délai d'intervention prévue à la clause 10.23.03 du Contrat.

Lorsque la résolution nécessite la réparation ou le remplacement d'un équipement, le fournisseur doit effectuer la réparation ou le remplacement de l'équipement sur place, et rapporter l'équipement défectueux. Pour les régions administratives accessibles uniquement par avion, le service sur les lieux doit se faire selon l'horaire du premier vol disponible suivant la réception par le FOURNISSEUR d'une demande d'assistance.

Dans le cas où le technicien du fournisseur n'est pas en mesure de se déplacer pour effectuer la réparation sur place, et ce, dans les délais prescrits dans les documents d'appel d'offres, le FOURNISSEUR devra mandater tout autre technicien de son choix, pour effectuer la réparation sur place. Les frais encourus (taux horaire, frais de déplacement, pièces de rechange) seront à la charge du fournisseur.

19.0 FORMATION TECHNIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Le soumissionnaire doit être en mesure de donner des formations techniques à distance aux Établissements participants sur ces équipements dans le but de faciliter la gestion, la maintenance et l'entretien par les Établissements. Ces formations doivent être offertes à la demande d'un Établissement qui a des besoins à ce niveau. Tous les frais engendrés dans le cadre des formations sont assumés par le soumissionnaire.

À la demande de l'Établissement participant, le soumissionnaire doit lui permettre d'être « un centre de service autorisé », selon les modalités indiquées par le soumissionnaire, décrites à l'annexe 7.00 «Centre de service autorisé» du Formulaire de soumission, pour lesquelles l'Établissement s'engage à respecter les exigences. Il doit être en mesure d'offrir des composantes dites « CSR ¹ » ou CRU : customer Replacement Unit.

20.0 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les soumissionnaires devront offrir seulement des produits ayant la certification EPEAT Silver ou Gold dans le cadre de l'appel d'offres. Ils devront avoir une preuve de membership/paiement au programme de recyclage ARPE du Canada ou fournir la preuve de membership/paiement au programme de recyclage RPEC. Les soumissionnaires devront déposer leur preuve de membership.

¹ Customer self repair

D:\Program Files (x86)\sovia.com\docConverterPro\temp\INVDC\A04B9FA0-7984-4B3A-984C-8A4A7664D564\Annexe0 01 08DT2022-8064-50#DocRefId_cbf05f03-3eb4-423b-a541-a372eb31a0cb#.docx

Reference (continued)

OP-12	2022-8064-50	1538073	Supply of informatics equipment Acquisition d'équipements informatiques
-------	--------------	---------	---

CAG

APPEL D'OFFRES NO 2022-8064-50
Acquisition d'équipements informatiques
Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SOUMISSIONNAIRE doit compléter le tableau ci-dessous et il doit joindre les documents demandés.

MANUFACTURIER/Fournisseur

Critères obligatoires	Validation	Réponse
Les produits soumissionnés sont certifiés EPEAT Silver ou GOLD.	Certification	
Fournir la preuve de membership/paiement au programme de recyclage ARPE du Canada. Ou Fournir la preuve de membership/paiement au programme de recyclage RPEC	Preuve de membership ou paiement	
Être membre de l'une de ces associations suivantes ou fournir la preuve que le manufacturier des produits est membre EICC ou GESI, Ou être certifié SA 8000	Preuve de membership ou certification	
Membre de CFSI	Preuve de membership	
GES Détailler un minimum de 3 actions démontrant les efforts vers une réduction des GES émis par le manufacturier.	Détailler les 3 actions, Inclure le plan d'action ou un rapport de réduction des GES.	
EMBALLAGE N'utiliser que des emballages 100% recyclables et/ou compostables. Ou Démontrer les initiatives entreprises pour parvenir à une élimination des matières non valorisables lors de l'envoi dans les 3 prochaines années.	Détailler les matériaux utilisés pour l'envoi sécuritaire du matériel. Ou Détailler les démarches et l'échéancier pour parvenir à ce but.	
SOCIAL	Décrire la cause sociétale et l'implication.	